

Paris, le 4 novembre 2014

Communiqué de presse

Dans le prolongement du communiqué du 31 juillet dernier, CNP Assurances annonce la conclusion d'un protocole d'accord préliminaire détaillant les modalités envisagées de mise en œuvre du projet de partenariat renouvelé à compter du 1er janvier 2016 entre CNP Assurances et le Groupe BPCE.

Le partenariat renouvelé, d'une durée de 7 ans à compter du 1er janvier 2016, comprendrait les volets suivants :

- La mise en place d'un partenariat exclusif en assurance des emprunteurs (ADE) collective entre CNP Assurances et Natixis Assurances d'une part, et l'ensemble des réseaux du Groupe BPCE d'autre part. Ce partenariat reposera sur un accord de co-assurance à hauteur de 66% par CNP Assurances et 34% par Natixis Assurances ;
- La mise en place de partenariats spécifiques en prévoyance avec (i) en prévoyance collective, le développement par CNP Assurances d'une offre couvrant les principaux risques des clientèles professionnelles et entreprises du Groupe BPCE, complétée d'un volet sur la dépendance, et (ii) en prévoyance individuelle, un partenariat ciblé sur les produits de dépendance et de garantie du locataire ;
- L'introduction de mécanismes d'alignement d'intérêts entre CNP Assurances et BPCE concernant la gestion des encours restant chez CNP Assurances et relatifs aux contrats distribués dans le réseau des Caisses d'Epargne jusqu'au 31 décembre 2015. Ces encours continueront à être gérés par CNP Assurances selon les modalités actuellement en vigueur. Il est prévu que Natixis Assurances réassure une quote-part de 10% de ces encours.

Ce projet de partenariat s'inscrit pleinement dans la stratégie de CNP Assurances de développer les activités de protection.

Le projet de partenariat sera prochainement soumis aux instances représentatives du personnel concernées en vue de la conclusion d'accords définitifs, attendue au cours du 1er trimestre 2015.

**Contacts presse
CNP Assurances**

Florence de MONTMARIN
01 42 18 86 51

Tamara BERNARD
01 42 18 86 19

Malek PRAT
01 42 18 86 51

servicepresse@cnp.fr

**Contacts investisseurs
et analystes
CNP Assurances**

Jim ROOT
01 42 18 71 89

Annabelle BEUGIN-SOULON
01 42 18 83 66

Julien DOCQUINCOURT
01 42 18 94 93

info@cnp.fr

À propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le premier assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 030 millions d'euros en 2013. Le Groupe est également présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil. Il compte 27 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et 14 millions en épargne/retraite.

Depuis 160 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie.

CNP Assurances conçoit et gère des contrats en assurance vie, retraite, prévoyance et protection (couverture de prêts et santé).

- En assurance individuelle en France, CNP Assurances commercialise ses produits via La Banque Postale et les Caisses d'Épargne, et par son propre réseau : CNP Trésor. Au Brésil – son deuxième marché – le Groupe est partenaire de Caixa Econômica Federal, la 2^{ème} banque publique du pays.
- En assurance collective, CNP Assurances conçoit des produits sur mesure en prévoyance, retraite et couverture de prêts. Ils répondent aux besoins des entreprises, des collectivités territoriales, des mutuelles, des associations et des banques, en Europe et en Amérique latine.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1^{er} marché) et s'appuie sur un actionariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses principaux actionnaires (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

Avertissement : Le présent document peut contenir des données de nature prospective. Ces données se réfèrent notamment à des projections, des événements futurs, des tendances ou objectifs qui sont sujets par nature à des risques et aléas susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et ceux contenus explicitement ou implicitement dans ces données. Les résultats, performances, objectifs ou estimations peuvent présenter des différences avec les résultats réels notamment en raison de l'évolution de la conjoncture économique et des performances des marchés financiers, des décisions et changement d'ordre législatifs ou réglementaires, de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés et notamment des taux de mortalité et de morbidité, du taux de conservation des affaires, de l'évolution des taux d'intérêt, des taux de change, de la concurrence, des changements intervenant dans les politiques des grandes banques centrales ou gouvernements étrangers, des procès ou actions en justice, des effets des acquisitions et de leurs intégrations, et des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence.

Des informations concernant ces risques et aléas peuvent figurer dans les documents déposés par CNP Assurances auprès de l'AMF. CNP Assurances ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser du fait de nouvelles informations, d'évènement futur ou pour toute autre raison les données de nature prospective qui peuvent être présentées dans ce document.

Contacts presse CNP Assurances

Florence de MONTMARIN
01 42 18 86 51

Tamara BERNARD
01 42 18 86 19

Malek PRAT
01 42 18 86 51

servicepresse@cnp.fr

Contacts investisseurs et analystes CNP Assurances

Jim ROOT
01 42 18 71 89

Annabelle BEUGIN-SOULON
01 42 18 83 66

Julien DOCQUINCOURT
01 42 18 94 93

info@cnp.fr